INACCEPTABLE

Suite à notre visite du 09 octobre 2013 nous avons affirmé notre opposition à la reprise de jour de PNT (RTT) après la réorganisation.

Rappel de ce qui est pratiqué jusqu'à ce jour :

Les agents ayant acquis des heures de PNT avant la réorganisation se voient compensés.

A la date de la mise en place de la réorganisation on repart sur une nouvelle Période Pluri Hebdomadaire (cycle) les compteurs sont remis à ZERO.

« N'hésitez pas à nous contacter »

Syndicat CFDT Francilien Communication Conseil Culture
8 Rue Du Cloître BP 28337 – 95804 CERGY PONTOISE CEDEX
☏ : 01 34 41 26 85 – Fax : 01 30 17 28 33
e.mail : cfdtlaposte95@orange.fr / cfdtdotc95@orange.fr